

## **INTRODUCTION :**

### **NAISSANCE DE LA SOLIDARITE CUBA-VENEZUELA : 2 REVOLUTIONNAIRES.**

Le premier voyage de Fidel à Caracas se déroule en 1948, à une époque où le pays avait un gouvernement nationaliste dirigé par Romulo Gallegos qui fut renversé quelques mois plus tard. Il reviendra à Caracas le 23 janvier 1959 mais on ne peut pas parler à ce moment-là, véritablement, de solidarité Cuba-Venezuela. Celle-ci, en effet, ne se mettra en marche qu'après l'élection du Président Hugo Chavez, en 1998, c'est à dire près de 40 ans plus tard.

La première rencontre entre Hugo Chavez et Fidel se produit en février 1989. Dans le discours qu'il prononce à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire des accords entre les 2 pays, Hugo Chavez évoque leur rencontre ce jour-là :

« Je travaillais au Palais blanc de Miraflores...Et je vis Fidel Castro de mes yeux : il avançait dans le long couloir qui conduisait au bureau présidentiel où se trouvait Carlos Andrés Pérez et il était accompagné de Daniel Ortega. Je les saluais alors tous les deux, militairement. » .

Quelques jours plus tard, le 27 février, débutait le Caracazo et la Révolution Bolivarienne se mettait en marche.

La quatrième visite de Fidel eut lieu en 1999, le jour de l'investiture d'Hugo Chavez comme président de la République et la cinquième en l'an 2000, lorsque l'Assemblée Constituante a approuvé la nouvelle Constitution. C'est lors de cette visite de Fidel à Caracas que sera signée la Convention Intégrale de Coopération entre la République de Cuba et la République Bolivarienne du Venezuela, le premier de toute une série d'accords de coopération et de solidarité.

Mais c'est la première visite d'Hugo Chavez à Cuba, en 1994, qui fut déterminante et scella l'amitié entre les deux hommes, qui devint plus tard, amitié entre les deux pays.

Fidel, dans une lettre à Nicolas Maduro, le 15 décembre 2012, évoque cette rencontre :

« J'ai connu Hugo Chavez il y a 18 ans exactement.(...) J'étais loin d'imaginer que ces militaires traités de putschistes par les agences de presse qui ont semé ces idées avec tant de discrétion, pendant des années, étaient un groupe choisi de révolutionnaires boliviariens. »

Immédiatement, le courant passe entre les deux hommes : « Je l'ai conduit à son logement et j'ai conversé avec lui pendant des heures, en échangeant des idées » se souvient Fidel.

En 1998, Hugo Chavez est élu Président du Venezuela, qui n'est pas encore la République Bolivarienne du Venezuela. Leurs rencontres seront alors fréquentes et ce une longue et fructueuse collaboration se développera entre les deux pays, collaboration qui dépassera largement le cadre de l'amitié entre deux hommes et ouvrira de larges perspectives pour l'Amérique Latine toute entière...

#### **I. LES ACCORDS CUBA-VENEZUELA : 2 PAYS.**

Dans sa lettre du 15 décembre 2012 à Nicolas Maduro, Fidel rappelle le début de la

coopération de Cuba avec le Venezuela : « Notre coopération médicale avec le Venezuela a commencé suite à la tragédie de Vargas<sup>1</sup>, au cours de laquelle des milliers de personnes sont mortes en raison de l'abandon et de l'imprévoyance dans lesquelles vivait la population la plus pauvre de cet état. » C'était en décembre 1999. Le 30 octobre 2000 sera signée la Convention Intégrale de Coopération entre la République de Cuba et la République Bolivarienne du Venezuela.

#### **A. La Convention intégrale de coopération entre la République de Cuba et la République Bolivarienne du Venezuela<sup>2</sup>, 30 octobre 2000.**

La traduction que nous avons pu nous procurer commence par une note que vous trouverez en bas de page <sup>3,4</sup>.

Avec la volonté de renforcer les liens traditionnels d'amitié entre ces deux pays. Conscients de leur intérêt commun de promouvoir et encourager le progrès de leurs économies et les avantages réciproques provoqués par une coopération ayant des résultats effectifs pour le développement économique et social des parties et l'intégration de l'Amérique Latine et les Caraïbes

conviennent que :

Article I :

En vertu de la convention Intégrale, les parties élaboreront d'un commun accord des programmes et des projets de coopération.

Pour la mise en oeuvre de ces programmes et projets de coopération, il sera possible d'avoir recours à la participation d'organismes et entités des secteurs privés et publics des parties, et si nécessaire des universités, organismes de recherche et des organisations non gouvernementales. Les parties devront prendre en compte l'importance de l'exécution de projets nationaux de développement ainsi que de projets régionaux intégraux, répondant aux priorités prévues dans leurs différents plans de développement.

Article II :

---

1 La catastrophe est due à l'addition de plusieurs facteurs. La première cause est les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays pendant le mois de décembre : en effet, il a plu 1 200mm durant le mois. Le 15 et 16 décembre particulièrement, où il a plu 791mm en seulement deux jours. Les écoulements ont provoqués un glissement de terrain, emportant tout sur son passage.

Les conséquences de cette catastrophe sont désastreuses. Le glissement de terrain a entraîné dans sa chute boue et blocs de pierre, sans compter les cours d'eau qui ont débordé jusqu'à quitter leur lit. Le bilan est d'environ 20 000 morts, des milliers de sans-abris, et 100 000 blessés. (Wikipedia)

2 Extrait du document «L'Echange pétrole/médecins entre le Venezuela et Cuba : un exemple de solidarité Sud/Sud ? » par Pierre Ejarque Lopez-Brea (Université de Sherbrooke session Automne 2007)

3 « La traduction ayant été effectuée personnellement par Pierre Ejarque, elle n'a pas vocation à être parfaite. (Traduction des éléments ayant un rapport avec les relations pétrolières et médicales entre les parties) Il sera fait référence à La République de Cuba et la République Bolivarienne du Venezuela par le terme « les parties ». «L'Echange pétrole/médecins entre le Venezuela et Cuba : un exemple de solidarité Sud/Sud ? » par Pierre Ejarque Lopez-Brea,(Université de Sherbrooke session Automne 2007) P.40.

4 Nous espérons pour notre part qu'elle ne comporte pas trop de contresens...N'ayant pas le texte original en notre possession, nous ne pouvons pas tout vérifier...

En application de cette convention, la République de Cuba fournira les services et les technologies et produits dont elle dispose pour aider le large programme de développement économique et social de la République Bolivarienne du Venezuela. L'aide se fera pour les éléments listés dans l'annexe 1 dont la République Bolivarienne du Venezuela ne dispose pas. Les dits biens et services seront définis chaque année, après accord des parties précisant le montant monétaire. La valeur de ces biens et services sera celle du marché mondial. Ils seront payés par la République Bolivarienne du Venezuela en pétrole et ses dérivés.

#### Article III :

La République Bolivarienne du Venezuela s'engage à fournir à la République de Cuba, en cas de demande de cette dernière et en vertu de cette Convention Intégrale de Coopération, des biens et services incluant l'assistance et le conseil technique provenant d'organismes publics et privés, ainsi que la fourniture du cru et des dérivés du pétrole, jusqu'à 53000 barils par jour. Ces quantités seront présentées par un programme trimestriel, puis annualisé, établi par les entreprises CUPET et CUBAMETALES et PDVSA dans des quantités et des conditions établies annuellement par les parties, sur la base du traité de coopération de Caracas.

Les ventes seront réalisées sous des contrat-types de la PDVSA. Le financement se fera selon un système mixte de paiement à court et long terme. Le financement reprend les systèmes de valeurs établies par l'accord Energétique de Caracas.

Les mesures relatives au financement à court et long terme sont précisées dans l'annexe II, qui devra être considérée comme étant partie intégrante de cette convention.

#### Article IV :

##### Disposition Spéciale :

La république de Cuba offrira gratuitement à la République Bolivarienne du Venezuela des services médicaux, des spécialistes et des techniciens de santé pour agir dans les zones non desservies. De plus, les médecins et techniciens médicaux cubains entraîneront gratuitement le personnel de la République Bolivarienne du Venezuela. Les dépenses de logement, alimentation et transports interne seront assurées par la République Bolivarienne du Venezuela. Le gouvernement de Cuba garantira à son personnel le paiement du salaire et la prise en charge de leur famille restée sur l'île.

#### Annexe I

Liste des services et produits offerts par la République de Cuba à la République Bolivarienne du Venezuela.

##### 4.1 Médicaments Génériques, Vaccins et Equipement médicaux.

#### Annexe II

Le financement a court terme se fera sur 90 jours avec un taux d'intérêt de 2%. Les ventes

seront garanties avec des crédits de la Banque Nationale de Cuba.

Le financement à long terme sera garanti avec des crédits de la banque nationale, et le financement se fera sur 15 ans avec une période de grâce de 2 ans. Le remboursement s'échelonnait en 15 paiements, et les intérêts des deux premières années viendront se capitaliser à la dette totale.

Le taux de financement à long terme sera de 2%.

(traduction revue par Cuba Si France Provence)

## **B. L' Accord Cuba-Venezuela pour la mise en place de l'ALBA, 14 décembre 2004.**

**En 2004**, à La Havane, Fidel Castro et Hugo Chavez signent l'**Accord Cuba-Venezuela pour la mise en place de l'ALBA**, un document d'une importance capitale car cet accord va permettre la mise en place d'un extraordinaire mécanisme d'intégration régionale qui prendra, au fil des années, une ampleur considérable.

**Le 14 décembre 2004**

### **ACCORD ENTRE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ETAT DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA CONCERNANT LA MISE EN PLACE DE L'ALTERNATIVE BOLIVARIENNE POUR LES AMÉRIQUES (ALBA)**

D'une part, le président Hugo Chávez Frías, au nom de la République Bolivarienne du Venezuela,

De l'autre, Fidel Castro Ruz, Président du Conseil d'Etat, au nom de la République de Cuba,

réunis à La Havane le 14 décembre 2004, à l'occasion du cent quatre-vingtième anniversaire de la glorieuse victoire d'Ayacucho et de la convocation du Congrès amphictyonique de Panama, ont envisagé d'élargir et de modifier l'Accord de Coopération Intégral entre Cuba et le Venezuela, souscrit le 30 octobre 2000.

Aussi ont-ils décidé de signer le présent Accord à l'occasion du dixième anniversaire de la rencontre du président Hugo Chávez avec le peuple cubain.

**ARTICLE PREMIER.** Les gouvernements de la République Bolivarienne du Venezuela et de la République de Cuba ont décidé de prendre des mesures concrètes en faveur de l'intégration, à partir des principes contenus dans leur Déclaration Conjointe signée ce même jour.

**ARTICLE 2.** La Révolution Bolivarienne s'étant consolidée après la victoire décisive remportée au référendum révocatoire du 15 août 2004 et aux élections régionales du 31 octobre 2004, et Cuba étant en mesure de garantir son développement durable, la coopération entre la République de Cuba et la République Bolivarienne du Venezuela reposera à partir de ce jour non seulement sur les principes de solidarité qui continueront d'exister, mais encore sur l'échange le plus élevé possible de biens et de services qui s'avèrerait le plus bénéfique aux besoins économiques et sociaux des deux pays.

**ARTICLE 3.** Les deux pays mettront au point un plan stratégique en vue de garantir la complémentarité économique la plus bénéfique sur des bases de rationalité, d'utilisation des avantages mutuels, d'économie de ressources, d'élargissement de l'emploi utile,

d'accès aux marchés, ou sur toute autre considération fondée sur une vraie solidarité qui consolide leurs forces.

**ARTICLE 4.** Les deux pays échangeront des ensembles technologiques intégraux qu'ils auraient mis au point dans des domaines d'intérêt commun et dont l'utilisation et la mise en valeur seront fondées sur les principes de l'avantage mutuel.

**ARTICLE 5.** Les deux parties oeuvreront de concert, en coordination avec d'autres pays latino-américains, en vue d'éliminer l'analphabétisme dans des pays tiers en utilisant les méthodes d'application massive et rapidement efficaces mises en pratique avec succès en République Bolivarienne du Venezuela. Elles collaboreront aussi à des programmes de santé destinés à des pays tiers.

**ARTICLE 6.** Les deux parties exécuteront des investissements d'intérêt mutuel dans les mêmes conditions que celles que réalisent les sociétés nationales, qui pourront adopter la forme de sociétés mixtes, de productions en coopératives, de projet de gestion commune et d'autres modalités d'association à définir.

**ARTICLE 7.** Les deux parties pourront décider de l'ouverture de filiales de banques publiques sur le territoire de l'autre.

**ARTICLE 8.** Pour faciliter les paiements et les encaissements correspondant à leurs transactions commerciales et financières, les deux parties décident de convenir d'un accord de crédit réciproque entre les institutions bancaires désignées par les gouvernements respectifs.

**ARTICLE 9.** Les deux gouvernements admettent la possibilité de pratiquer un commerce compensé dans la mesure où celui-ci s'avérerait mutuellement utile pour élargir et enrichir les échanges commerciaux.

**ARTICLE 10.** Les deux gouvernements encourageront des plans culturels conjoints en tenant compte des caractéristiques des régions et de l'identité culturelle des deux peuples.

**ARTICLE 11.** Dans le présent Accord, les deux parties tiennent compte des asymétries politique, sociale, économique et juridique existant entre elles. Cuba, depuis plus de quarante ans, a mis au point, en vue de résister à un blocus et à une agression économique constante, des mécanismes qui lui assurent une grande souplesse dans ses relations économiques et commerciales avec le reste du monde. Le Venezuela, pour sa part, est membre d'institutions internationales dont Cuba ne fait pas partie. Il faudra donc en tenir compte dans l'application du principe de réciprocité des accords commerciaux et financiers qui se concrétiseront entre les deux nations.

**ARTICLE 12.** Aussi Cuba a-t-elle proposé l'adoption d'une série de mesures visant à enrichir l'intégration entre les deux pays et à mettre en pratique l'esprit de la Déclaration Conjointe signée ce jour-ci au sujet de l'Alternative Bolivarienne pour les Amériques. La partie vénézuélienne, ayant examiné les solides arguments de la partie cubaine et estimé lesdites mesures très pertinentes en tant qu'exemple de l'intégration et de l'unité économique auxquelles toutes deux aspirent, les a comprises et acceptées d'une manière fraternelle et amicale, en tant que geste constructif qui exprime la grande confiance réciproque existant entre les deux pays.

Les actions proposées par Cuba sont les suivantes :

**PREMIÈREMENT.** La République de Cuba élimine immédiatement les tarifs ou tout type

d'obstacles non tarifaires applicables à toutes les importations qu'elle ferait à partir de la République Bolivarienne du Venezuela.

*DEUXIÈMEMENT.* Elle exonère d'impôts sur le revenu tous les investissements publics et tous les investissements de sociétés mixtes vénézuéliennes, y compris de capital privé vénézuélien, à Cuba durant la période d'amortissement.

*TROISIÈMEMENT.* Cuba concède aux bateaux battant pavillon vénézuélien le même traitement qu'aux bateaux battant pavillon cubain pour toutes les opérations qu'ils effectueraient dans des ports cubains, dans le cadre des rapports d'échange et de collaboration entre les deux Parties, ou entre Cuba et d'autres pays, ainsi que la possibilité de participer à des services de cabotage entre les ports cubains, dans les mêmes conditions que les bateaux battant pavillon cubain.

*QUATRIÈMEMENT.* Cuba concède aux lignes aériennes vénézuéliennes les mêmes facilités qu'aux lignes aériennes cubaines en ce qui concerne le transport de passagers et de marchandises vers ou depuis Cuba, et l'utilisation des services aéroportuaires, des installations aéroportuaires ou de tout autre type d'installations, et le transport interne de passagers et de marchandises sur le territoire cubain.

*CINQUIÈMEMENT.* Les cours du pétrole exporté par le Venezuela à Cuba seront fixés à partir des cours du marché international, selon les clauses de l'Accord de Caracas en vigueur entre les deux pays. Cependant, compte tenu de la fluctuation traditionnelle des cours du pétrole qui a fait parfois baisser ceux du pétrole vénézuélien à moins de douze dollars le baril, Cuba offre au Venezuela un cours de garantie non inférieur à vingt-sept dollars le baril, toujours en accord avec les engagements pris par le Venezuela au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

*SIXIÈMEMENT.* En ce qui concerne les investissements de sociétés publiques vénézuéliennes à Cuba, la partie cubaine élimine toute restriction à la détention par celles-ci de la totalité des actions correspondantes.

*SEPTIÈMEMENT.* Cuba offre à de jeunes Vénézuéliens deux mille bourse d'études supérieures dans n'importe quel secteur qui intéresserait la République Bolivarienne du Venezuela, dont la recherche scientifique.

*HUITIÈMEMENT.* Les importations de biens et services en provenance de Cuba pourront être payées avec des produits vénézuéliens dans la monnaie nationale vénézuélienne ou dans d'autres monnaies acceptables par les deux parties.

*NEUVIÈMEMENT.* En ce qui concerne les activités sportives qui ont pris tant d'essor au Venezuela grâce à sa Révolution, Cuba offre l'utilisation de ses installations et de ses équipements de contrôle antidopage, dans les mêmes conditions que celles faites aux sportifs cubains.

*DIXIÈMEMENT.* Dans le domaine de l'éducation, les échanges et la collaboration s'étendront à l'aide en matière de méthodes, de programmes et de techniques d'enseignement intéressant la partie vénézuélienne.

*ONZIÈMEMENT.* Cuba met à la disposition de l'Université Bolivarienne le soutien de plus de quinze mille personnels de santé participant à la mission Barrio Adentro (Au Cœur du Quartier) en vue de la formation d'autant de médecins généralistes et d'autant de spécialistes, y compris de candidats à des grades scientifiques, qui seraient nécessaires au Venezuela, et d'autant d'élèves de la mission Sucre qui souhaiteraient faire des études

de médecine et passer ensuite le diplôme de médecin généraliste intégral. Ceux-ci pourraient se chiffrer à plusieurs dizaines de milliers dans les dix prochaines années.

*DOUZIÈMEMENT.* Les services de santé intégraux offerts par Cuba à la population soignée dans le cadre de la mission Barrio Adentro, soit quinze millions de personnes, le seront dans des conditions et des termes économiques tout à fait préférentiels sur lesquels s'accorderont les deux parties.

*TREIZIÈMEMENT.* Cuba facilitera la consolidation de produits touristiques multi-destinations en provenance du Venezuela sans surtaxes ni restrictions d'aucune sorte.

**ARTICLE 13.** La République Bolivarienne du Venezuela a proposé pour sa part les actions suivantes visant aux mêmes fins que celles qui apparaissent à l'article 12 du présent Accord :

*PREMIÈREMENT.* Transfert de techniques nationales du secteur énergétique.

*DEUXIÈMEMENT.* Elimination immédiate de tout type d'obstacles non tarifaires applicables à toutes les importations qu'elle ferait à partir de la République de Cuba.

*TROISIÈMEMENT.* Exonération d'impôts sur le revenu pour tous les investissements publics et tous les investissements de sociétés mixtes cubaines au Venezuela durant la période d'amortissement.

*QUATRIÈMEMENT.* Le Venezuela offre à Cuba les bourses d'études dont elle aurait besoin dans le secteur énergétique ou dans d'autres secteurs l'intéressant, dont la recherche et la science.

*CINQUIÈMEMENT.* Financement de projets de production et d'infrastructure dans, entre autres, le secteur énergétique, l'industrie électrique, le revêtement des routes et autres projets routiers, le développement des ports, les adductions d'eau et les égouts, le secteur agro-industriel et les services.

*SIXIÈMEMENT.* Stimulants fiscaux pour des projets d'intérêt économique stratégique.

*SEPTIÈMEMENT.* Facilités préférentielles pour les bateaux et les avions battant pavillon cubain en territoire vénézuélien, dans les limites de la loi en vigueur.

*HUITIÈMEMENT.* Consolidation de produits touristiques multi-destinations en provenance de Cuba sans surtaxes ni restrictions d'aucune sorte.

*NEUVIÈMEMENT.* Le Venezuela met à la disposition de Cuba ses infrastructures et ses équipements de transport aérien et maritime sur des bases préférentielles afin de soutenir les plans de développement économique et social de la République de Cuba.

*DIXIÈMEMENT.* Facilités à l'établissement de sociétés mixtes de capital cubain en vue de la transformation en aval de matières premières.

*ONZIÈMEMENT.* Collaboration avec Cuba à des études sur la biodiversité.

*DOUZIÈMEMENT.* Participation de Cuba à la consolidation de noyaux endogènes binationaux.

*TREIZIÈMEMENT.* Le Venezuela signera des accords avec Cuba dans les télécommunications, dont l'utilisation de satellites<sup>5</sup>.

---

5 Traduction revue par Cuba Si France Provence

Fidel Castro Ruz  
Président du Conseil d'Etat  
de la République de Cuba

Hugo Chávez Frías  
Président de la République  
Bolivarienne du Venezuela

## **II. LE ROLE DE CHAQUE PAYS.**

### **A. LES ENGAGEMENTS DU VENEZUELA :**

« Le Venezuela, rappelle Chavez dans son discours du 30 octobre 2010, s'engageait à envoyer à Cuba juste un peu de brut et de dérivés : un total de 53 000 barils, pas plus, comme le précise l'article 3. Notre pays en finançait un faible pourcentage, comme il le faisait du reste pour plusieurs pays d'Amérique Centrale et des Caraïbes. A cette époque, le prix du baril tournait autour de 20 à 25 dollars. »

« Nous disions, souligne Chavez, que si le baril coûtait 15 dollars ou plus, on en finançait 5% sur la valeur de la facture ; si le baril coûtait 30 dollars ou plus, on en finançait 25%, et ainsi de suite. Ce n'était même pas une remise, c'était un financement que Cuba, comme bien d'autres pays, reconnaissait comme une dette qui devait être soldée, selon d'autres documents, à moyen ou long terme. C'est ainsi que cet accord est né. »

### **B. LES ENGAGEMENTS DE CUBA :**

Cuba s'engageait à fournir :

- des services médicaux,
- des spécialistes et des techniciens de la santé.

Fidel rédigea de sa main le paragraphe qui précise : « des soins médicaux dans les régions où il n'existe pas de personnel soignant ».

Mais l'aide de Cuba concerne aussi beaucoup d'autres domaines :

- l'industrie, en particulier l'industrie sucrière,
- les secteurs sociaux comme l'éducation et la santé,
- les médicaments,
- les formations dans le domaine du tourisme, de l'agriculture, de l'alimentation.

Le même accord prévoyait :

- des projets techniques,
- des formations de troisième cycle à Cuba,
- la production de substances biologiques pour combattre les fléaux.

« Tout ceci a été fait ; l'accord a été exécuté au pied de la lettre, » précise Chavez dans son discours.

Cuba a immédiatement commencé à transporter des milliers de Vénézuéliens malades à destination de La Havane, où ils étaient soignés. Cette opération continue : « A ce jour, en

2010, déclare Hugo Chavez, plus de 23 000 patients accompagnés de leur famille ont été transportés par plus de trois cents vols de la compagnie Cubana de Aviacion.

### **C. L'ESPRIT DES ACCORDS:**

En 2 000, lors de la signature de l'Accord, Chavez avait proposé des chiffres plus élevés, en particulier dans la fourniture de pétrole, car la Révolution Cubaine traversait une phase difficile. C'est Fidel qui a demandé de baisser les chiffres, parce qu'à son sens le Venezuela devait d'abord résoudre ses propres problèmes.

Hugo Chavez rappelle dans le discours qu'il prononce pour le 10<sup>e</sup> d'anniversaire de l'accord, qu'il était venu à Cuba en 1994 et qu'il avait parcouru les rues de La Havane où à peine quelques voitures circulaient à cause de la situation économique critique de cette « période spéciale ». « A La Havane, il y avait de l'électricité quelques heures par jour. Le blocus se resserrait, et ce géant qu'est Fidel, tout ce peuple géant résistaient au blocus », raconte-t-il. Ce furent des années très dures, avec d'une part la chute de l'Union soviétique et, de l'autre, l'Amérique latine qui se soumettait au consensus de Washington. »

A cette époque, affirme Chavez, « nous nous sentions déjà révolutionnaires, ce qui impliquait des responsabilités, et pas seulement envers Cuba. Ces accords, nous les avons offerts à tous les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, mais les autres avaient plutôt peur de nous, et les Etats-Unis exerçaient des pressions sur eux. »

Cuba, elle, n'a pas peur du Venezuela...

Chavez se rappelle avoir proposé à Fidel de lui envoyer 100 000 barils de pétrole par jour, mais Fidel avait refusé : « Je ne peux pas accepter, dit-il, malgré les besoins immenses de Cuba, parce que vous en êtes à vos premiers pas. » Et c'était vrai, reprend Chavez, car nous avons une immense dette sociale à solder : lorsque je suis arrivé au Palais de Miraflores, il n'y avait même pas d'argent pour payer les salaires : on payait les employés avec deux ou trois mois de retard . Au Venezuela, la pauvreté concernait 60% de la population, la misère approchait les 25%, et le chômage frôlait les 20%. »

« Le pétrole, on en faisait cadeau, parce que le Venezuela se subordonnait aux intérêts de l'empire contre l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP); il produisait beaucoup plus de pétrole qu'il n'en fallait et les prix baissaient.

C'était une situation terrible que celle du Venezuela : la santé était totalement privatisée, il fallait payer les soins jusque dans les hôpitaux publics, l'éducation était privatisée, le taux de mortalité infantile était élevé et la dénutrition, galopante.

Fidel, qui en était conscient, dit : « Chavez, vous n'avez rien de plus urgent à faire qu'à consolider votre mouvement ; Cuba ne peut donc pas accepter cela.»

Les deux chefs d'Etat discutèrent toute la nuit et se mirent finalement d'accord sur ce chiffre de 53 000 barils par jour, que Cuba payait, parce que, insiste Chavez, seul un faible pourcentage était financé.

Deux ans plus tard, entre le 18 et le 22 mars 2002, Fidel et Chavez se retrouvent à Monterrey pour la Conférence Internationale sur le Financement du Développement . Pour participer à cette conférence, George Bush exige que Fidel la quitte avant son arrivée. Indigné par le fait que le pays hôte ait cédé à cette exigence, Hugo Chavez va voir Fidel avant son départ, le 21 mars et lui demande : « Fidel, dis - moi combien il faut de pétrole à

Cuba pour vaincre le blocus yankee !<sup>6</sup> »

Voici donc dans quel esprit sont signés ces accords : ce ne sont pas des accords commerciaux dans lesquels chaque pays cherche des avantages propres mais des accords de solidarité absolue, chaque pays fournissant à l'autre ce dont il est dépourvu pour l'aider à atteindre son indépendance économique et politique.

#### **D.LA CONCRETISATION DE CES ACCORDS :**

Suite à la signature de ces accords, un nombre croissant de projets ont vu le jour au fil des années et un niveau de coopération et d'échanges accru entre les économies cubaines et vénézuéliennes ont été expérimentés et institutionnalisés.

**En 2006**, dans le cadre de la Commission Mixte 200 projets de coopération se sont développés pour une somme de 834 millions de dollars dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et du sport.

**En 2007**, se sont développés 356 projets pour un montant de 1487 millions de dollars dans les secteurs susmentionnés et en outre, dans le secteur de l'industrie du sucre et de l'alcool. En 2008, se sont développés 72 projets pour un montant de 1355 millions de dollars et le secteur du tourisme s'y est ajouté.

#### **Quelques chiffres :**

- 1400 techniciens agricoles cubains travaillent avec les agriculteurs dans tous les états du Venezuela.
- 6 000 entraîneurs sportifs répartis dans 355 municipalités du pays entraînent les sportifs de haut niveau et donnent une impulsion à la massification du sport au Venezuela.
- 810 systèmes photovoltaïques ont été installés dans les zones les plus reculées du pays.
- 3800 étudiants vénézuéliens de second cycle et 71 étudiants de troisième cycle sont à Cuba.
- Au Venezuela, 4146 étudiants suivent le troisième cycle dans le cadre du programme de coopération Cuba-Venezuela.
- 78 millions d'ampoules ont été remplacées dans le cadre de la Révolution Energétique.
- 643 948 foyers dans 23 états du pays ont été visités par la Mission José Gregorio Hernandez qui a détecté 337 317 personnes handicapées qui ont aujourd'hui une couverture grâce à la mission.
- 119 radios et télévisions communautaires ont été installées.
- L'industrie sucrière s'est développée pour remplir 80% des besoins du pays.
- 12 entreprises mixtes entre Cuba et le Venezuela se sont créées dans les secteurs énergétique, industriel, touristique, des télécommunications et des transports, entre autres.

---

6 Fidel « L'article de Chavez » 13 février 2009

- Le pays a été libéré de l'analphabétisme.
- 1 million de personnes ont été opérées de la vue.  
« Grâce au système public, 5000 personnes dans l'année ont été opérées, maintenant, la Mission Miracle soigne 5 000 personnes mais en une semaine », a déclaré Hugo Chavez Frias.
- Dans la seule année 2009, 246 000 personnes ont été opérées.

Les présidents de Cuba et du Venezuela, Raul Castro et Hugo Chavez, ont relancé, le 12 novembre 2010, l'Accord Intégral de Coopération Bilatérale pour la période 2010-2020. Ce document prolonge l'accord qui avait été signé il y a 10 ans et qui s'est avéré un succès qui a contribué au développement socio-économique des deux pays.

### **III. QUELQUES ACTIONS:**

#### **A. LES ACTIONS DE CUBA VERS LE VENEZUELA :**

##### **1. L'OPERATION MIRACLE**

Conçue et mise en œuvre par les gouvernements du Venezuela et de Cuba, cette opération a été lancée en juillet 2004 au profit de la population aux faibles revenus présentant des problèmes oculaires.

Au début du programme, le nombre moyen de personnes opérées chaque semaine variait entre 1 500 et 2 000, et aujourd'hui<sup>7</sup> cette moyenne a été portée à 5 000, a annoncé le Coordinateur national Manuel Pacheco.

Depuis 2005, le personnel soignant affecté à ce programme a opéré 33 553 patients en provenance d'Équateur, du Salvador, du Nicaragua, du Honduras, du Guatemala, du Costa Rica, du Chili, du Paraguay et d'Argentine, rapporte Prensa Latina, le 12 juillet 2012.

##### **2. La MISSION BARRIO ADENTRO**

La Mission Barrio Adentro, née en avril 2003, a pour but de renforcer les soins primaires et d'apporter des réponses aux besoins sociaux de la population. Elle garantit l'accès aux soins de la population qui en était auparavant exclue avec la création de cabinets de consultations et de cliniques populaires. Son modèle de gestion est orienté vers l'obtention d'une meilleure qualité de vie.

En clair, les médecins cubains vont travailler dans les quartiers où les gens n'ont pas de quoi payer, (dans le système libéral, une consultation médicale coûte 100 dollars, au Venezuela) et où, par conséquent, les médecins vénézuéliens refusent de se rendre.

En 2010, 373 600 000 consultations médicales, dont 17 538 900 consultations ophtalmologiques, ont été réalisées dans le cadre de la Mission Barrio Adentro et 226 334 vies ont été sauvées. Près de 6 millions de lunettes ont été remises gratuitement. En matière d'odontologie 49 millions 900 000 consultations ont été réalisées gratuitement.

##### **3. LES MISSIONS ROBINSON :**

C'est le nom donné au Venezuela, en référence au pseudonyme du poète humaniste Simon Rodríguez, précepteur du jeune Simon Bolivar, à la campagne d'alphabétisation lancée en juillet 2003.

---

<sup>7</sup> En 2012.

Pour cette campagne d'alphabétisation, c'est une méthode cubaine qui a été choisie, la méthode « Yo si puedo ». Une méthode créée par la pédagogue cubaine Leonela Relys, ex directrice technique d'un programme d'alphabétisation en langue créole appliqué à Haïti à travers la radio et possédant une grande expérience de l'éducation des adultes.

Sa méthode, qui a obtenu en 2006 le Prix Roy Sejong de l'Unesco, s'appuie sur la combinaison des nombres, que les analphabètes connaissent déjà, avec les lettres. Elle comporte 65 leçons transmises par vidéo. Un répéteur aide les élèves à surmonter les difficultés et 70 pédagogues cubains répartis sur tout le territoire du pays apportent des conseils techniques aux professeurs.

Grâce à cette méthode, 1 500 000 personnes ont appris à lire et à écrire et, en 2005, l'UNESCO déclare le Venezuela « pays libre d'analphabétisme ».

A la Mission Robinson 1 succédera en septembre 2003 la Mission Robinson 2 pour amener les personnes alphabétisées au niveau du collège et en septembre 2006, la mission Robinson 3 avec, cette fois, l'objectif de diffuser et d'établir l'habitude de la lecture pour renforcer et permettre le suivi de l'actualité sur les questions politiques, économiques, sociales, culturelles et d'intérêt général.

Il s'agit donc d'un projet d'éducation permanente qui vise à améliorer durablement et globalement le niveau culturel de la population.

## **B. LES ACTIONS DU VENEZUELA VERS CUBA :**

### **1. LA RAFFINERIE DE CIENFUEGOS :**

A Cienfuegos, au centre du pays, Cuba et le Venezuela modernisent ensemble une raffinerie de pétrole dont la construction avec des technologies d'origine soviétiques s'est achevée en 1990 et qui a été presque immédiatement paralysé après la chute de l'URSS.

« C'est une grande raffinerie. Cuba et le Venezuela unis, nous pourrions acquérir la force nécessaire pour être indépendant pour toujours », a déclaré M. Chavez à propos de ce projet d'agrandissement et de modernisation. Et il a ajouté : « La première phase de la raffinerie comprend un investissement de 136 millions de dollars pour une capacité de 65 000 barils. La seconde phase nécessite un investissement de 1300 millions de dollars ».

En octobre 2007, le président vénézuélien Hugo Chavez propose la construction d'un complexe pétrochimique, pour 1400 millions de dollars, également à Cienfuegos.

Le complexe envisagé inclut une usine de fertilisants, une autre de produits pétrochimiques et une usine de traitement du gaz alimentée par bateau depuis le Venezuela.

"Le gaz, nous allons le livrer à Güiria (nord-est du Venezuela) à l'usine de liquéfaction. Là, nous le liquéfierons et te l'expédierons Fidel dans un petit bateau. Là, (à Cuba) nous le re-gazéifierons", a précisé Chavez.

### **2. UN PONT AERIEN VERS CUBA :**

En novembre 2011, Le gouvernement vénézuélien a créé un pont aérien avec Cuba pour faire parvenir à Cuba, sérieusement affectée par le passage de l'ouragan Sandy, des médicaments, des matériaux de construction et d'autres ressources pour subvenir aux besoins les plus urgents de la population face aux dégâts causés par cet ouragan.

Un cargo est parti du Venezuela chargé d'équipements lourds destinés à des tâches de

construction, au déblaiement des décombres et à des travaux de reconstruction.

### **3.LE CABLE DE FIBRE OPTIQUE ALBA-1**

Le câble de fibre optique assurant la correspondance de Cuba avec le Venezuela et la Jamaïque a été mis en service en août 2012. À partir du 10 janvier 2013, il a commencé à être utilisé pour l'Internet en faisant un trafic réel depuis et vers Cuba. La mise en service de ce câble est très importante pour Cuba à qui les Etats-Unis refusent l'accès aux câbles sous-marins qui leur appartiennent et qui frôlent cependant les côtes cubaines, obligeant le pays à se connecter sur le satellite pour accéder à internet, ce qui rend les connexions plus compliquées et considérablement plus chères. Un autre avantage pour Cuba, sera le fait de ne plus avoir à se connecter sur un système étasunien...

### **4. CREATION D'UNE ENTREPRISE MIXTE CUBA-VENEZUELA-ANGOLA POUR L'EXTRACTION DU PETROLE.**

Le 26 mai 2013, Cuba, le Venezuela et l'Angola ont signé à Caracas un accord pour la création d'une entreprise mixte d'extraction de pétrole sur le territoire de la République Bolivarienne du Venezuela, ce qui constitue un nouvelle étape dans l'intégration sud - sud.

La corporation Vénézuélienne du Pétrole, une filiale de PDVSA, possédera 60% des actions, et le reste se répartira par moitié entre les Cubains et les Angolais. La compagnie Cupet de Cuba, la compagnie angolaise Somangol et la Corporación Venezolana del Petróleo pensent pouvoir parvenir à une production totale d'au moins 94 millions de barils au cours des cinq prochaines années.

#### **C. UNE ACTION RECIROQUE : LA SUPPRESSION PROGRESSIVE DES DROITS DE DOUANE**

L'élimination progressive des droits de douane, une des initiatives qui permettront de renforcer la coopération commerciale et économique entre Cuba et le Venezuela, a été révélée le 4 novembre 2013 lors de la deuxième journée de la Foire Internationale de La Havane FIHAV-2013.

Un bureau cubain pour la surveillance des importations et des exportations dans les deux sens ouvert à Caracas, ce qui contribuera à une meilleure circulation des marchandises et à la construction solide des chaînes productives.

C'est l'Accord de Complémentarité Économique n°40, signé le même jour par Rodrigo Malmierca , membre du Comité Central du Parti Communiste de Cuba et Ministre du Commerce Extérieur et des Investissements Etrangers, et le Ministre du Pouvoir Populaire pour le Commerce du Venezuela, Alejandro Fleming, qui fixe les modalités de mise en œuvre de cette mesure.

### **IV.LE BILAN :**

**Le 30 octobre 2010**, 10 ans après la signature à Caracas de l' Accord de Coopération entre les 2 nations , Hugo Chavez en dresse le bilan :

« La nouvelle République bolivarienne n'avait pas encore un an, c'était un bébé et nous étions en l'an 2000.(...) Dix ans après, et pour ne parler que de la santé publique, Cuba nous a aidés à ouvrir 6 712 cabinets de consultation populaires, alors que les soins médicaux constituaient jusque-là un luxe dans ce pays ».

**En 2013**, le transport des malades vénézuéliens vers Cuba dans le cadre de l'Accord Intégral de Santé Cuba Venezuela continue :

Le 17 août 2013, les autorités vénézuéliennes ont accueilli le patient numéro 57 000 soigné en vertu de l'Accord Intégral de Santé Cuba-Venezuela par des spécialistes cubains à Cuba.

Le 27 novembre 2013 est parti de l'aéroport international Simon Bolivar de Maiquita dans l'état de Vargas, pour l'aéroport José Marti de La Havane, Cuba, le vol 464 de l'Accord de Santé Cuba-Venezuela, qui avait comme particularité de commémorer le 13<sup>e</sup> anniversaire du premier vol qui a eu lieu pour la coopération entre les deux nations, le 30 novembre 2000. Cette fois, ce sont 75 patients vénézuéliens qui, avec leurs accompagnateurs, se sont rendus à Cuba pour commencer des traitements médicaux destinés à améliorer leur état de santé et leur qualité de vie au Centre International de Santé La Pradera, à l'ouest de La Havane.

Johnny Ramos, coordinateur au Venezuela de l'Accord de Santé entre les deux pays a expliqué dans une interview accordée à l'agence de presse vénézuélienne AVN que jusqu'à aujourd'hui, à travers ce traité, 463 vols ont été réalisés sur lesquels ont voyagé 58 363 patients. « Avec le vol 464, nous arriverons à 58 500 patients de tout le pays, des patients traités pour différentes pathologies comme la cardiologie, l'oncologie, la neurologie, l'ophtalmologie, la naturopathie, l'orthopédie, la traumatologie, la dermatologie, ainsi que pour des transplantations de moelle, de reins, des patients avec des addictions aux drogues et à l'alcool. C'est un conglomerat de pathologies qui essaie d'englober le plus grand nombre de maladies possible pour soigner le peuple vénézuélien » a-t-il souligné.

Et il a ajouté qu'actuellement, l'accord envoie entre 3 000 et 3 500 patients et accompagnateurs à Cuba.

« Les 3 premières années, la moyenne des vols se situait entre 20 et 25 par an. Après l'arrivée de la Mission Barrio Adentro et la démocratisation de la santé au Venezuela, les consultations médicales ont augmenté et avec elles, les renvois de patients à La Havane, ce qui a produit une augmentation des vols de 40 à 45 par an, approximativement 300 patients par mois », a-t-il signalé. Tous les vendredis, il y a des vols qui amènent des patients à La Havane et en ramènent au Venezuela.

Cet accord de santé est totalement gratuit, c'est à dire que ni le patient ni son accompagnateur ne paient quoi que ce soit. Le Gouvernement Bolivarien garantit aux personnes qui participent à ce programme le transport aller et retour ainsi que les démarches pour les passeports et autres documents nécessaires pour le voyage.

De la même façon, le gouvernement de Cuba, par décision du Commandant Fidel Castro, couvre tous les frais générés par les patients vénézuéliens à Cuba comme l'alimentation, le transport, le traitement médical, les médicaments, l'hébergement, les soins médicaux intégraux, entre autres.

## **CONCLUSION :**

« C'est un véritable privilège pour notre patrie, alors qu'elle est frappée par la Nature ou

par les attaques criminelles d'un Empire décadent, que de pouvoir compter sur la solidarité de Chavez. On n'a jamais entendu une phrase aussi internationaliste et aussi solidaire que celle qu'il a adressée à notre peuple : « La terre vénézuélienne est aussi ta terre ! » écrivait Fidel le 26 septembre 2008 dans « Le socialisme démocratique ».

« Vie, santé, éducation, progrès : voilà ce que le peuple cubain et la Révolution Cubaine ont apporté à la Révolution Bolivarienne Merci, Cuba. Laissez-moi paraphraser ici José Martí : « Que Cuba nous dise en quoi la servir, et elle trouvera en nous des fils et des filles véritables ! », , déclarait Hugo Chavez dans son discours du 30 octobre 2010.

Et à une dernière question sur les perspectives des relations bilatérales, il répondait ce même jour : « Je suis sûr et certain que les deux peuples et les deux Révolutions continueront de se soutenir mutuellement et de se consolider ».

Et c'est bien ce que nous constatons aujourd'hui...

Françoise Lopez

18 novembre 2013